



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

Compte rendu du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny du **07/04/2026**

Sur convocation, les membres du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny se sont réunis le mardi 7 avril 2026 à 18h00 au siège de l'association.

Membres présents : Franck MARGAS, Yves MEGOZ, Jean-Pierre CASSINA, Jean SCOMPARIN,

Membres excusés : John NARDELLI, Tomy RADET, Henri Pierre BLANES, Grégory CREMA,

Membres absents : Jean-Louis NEGRELLO, Philippe OTTONE, Julien BLANC.

ORDRE DU JOUR

1. Réunion Réglementation du 16 mars 2026
2. Présentation de l'AAPPMA aux nouveaux maires du Faucigny.
3. Demande de visite scolaire
4. Organisation de la fête de la pêche
5. Faucardage
6. Tour de table

1- Réunion Réglementation du 16 mars 2026

Ci-dessous le compte rendu de la réunion:

Trois points concernant le FAUCIGNY:

Pêche à la carpe

Proposition: Prendre et Relâcher dans tout le Faucigny

Etapes à suivre pour la mise en place:

- la proposition doit être votée en AG
- Faire alors la demande à la DDT officiellement.

Lac de LESSY

Proposition : Appâts Naturels interdits.

Etapes à suivre pour la mise en place:

- la proposition doit être votée en AG
- Faire alors la demande à la DDT officiellement.

Petit Lac de FLERIER

Proposition: Classement du lac en 1^{ère} catégorie

Etapes à suivre pour la mise en place:

- Faire la demande auprès d'EDF, propriétaire d'une partie de la propriété
- faire faire un diagnostic de la population du lac (conforme 1^{ère} catégorie) soit par pêches soit par analyse génétique
- la proposition doit être votée en AG
- Faire alors la demande à la DDT officiellement avec les accords, le résultats de l'étude et vote

2 - Présentation de l'AAPPMA et Fédération avec certaines communes

Beaucoup de communes ont changé et c'est l'occasion de se faire connaître, dans le but de nouer des contacts et devenir les interlocuteurs privilégiés, concernant la pêche et la protection des milieux aquatiques.



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

La fédération serait partie prenante, notamment sur le plan juridique.

Pour éviter les conflits, il faudrait informer les communes qu'un avis de la fédération serait souhaitable, avant d'engager des travaux.

Le CA valide la démarche.

Un support de présentation de l'AAPPMA est à faire, avant d'organiser ces rencontres.

3 - Demande de visite scolaire

Une classe de l'école Cité Notre Dame de la Clusaz, grande section de maternelle, avec 14 enfants de 5 à 6 ans, travaillant cette année sur le monde des poissons, souhaitent visiter notre pisciculture.

Voir pour faire également [le jardin de découverte des milieux aquatiques](#) du SM3A.

Gratuit de notre côté, à voir avec le SM3A si la visite du parc est payante.

Le CA valide la démarche.

4 - Organisation de la fête de la pêche

Une réunion des sociétés participantes ne semble pas nécessaire, puisque l'organisation sera sensiblement identique à celle de 2025. Nous décidons simplement de limiter la plage horaire affichée, de 9h00 à 16h00, vu les remontées sur l'expérience 2025.

Un courrier, précisant le détail de l'organisation, sera envoyé aux présidents des sociétés inscrites.

Participants déclarés: Chamonix - Talinges- Passy - Mieussy - Arâche/Magland - Sallanches - Bonneville

Ces cas d'animation de la fête de la pêche vont être déclarés officiellement à la FNPF, de manière à ce que la carte de pêche ne soit pas nécessaire ce jour là.

5 - Faucardage

Un jeune carpiste est venu visiter les locaux et la pisciculture d'ayze, Il serait également intéressé pour reprendre l'activité du faucardage.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous restons à sa disposition pour la suite.

6- Tour de table

Yves:

- Pas mal de retours positifs pour l'annonce des lâchés sur facebook..
Nous allons également annoncer nos lâchés en rivière.
Stéphane va faire parvenir le calendrier annuel des lâchers prévu, pour le mise en ligne sur notre site.
- Incidence du coût du diesel:
Impact sur nos 4X4: les pisciculteurs vont faire le maximum pour optimiser les transports, afin de limiter les kilomètres, lors des lâchés et des livraisons.
La plus grosse incidence sera sur l'achat des granulés pour les pisciculture. Pour réduire le coût de livraison, nous allons faire un achat de tout le stock nécessaire pour l'année.

Stéphane:

Mme Louis, du département, a vu avec Stéphane les projets du plan pêche 2027.

Pour le moment 4 projets vont être étudiés, les autres ont été rejetés par le département.

Pour les projets futurs, une plateforme va être mise à disposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Compte rendu établi par Franck MARGAS et approuvé à l'unanimité des présents, en fin de réunion.